

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Cagny

2015 xx 169

Dossier n° DP 014 119 25 00047

Date de dépôt : 06/08/2025

Demandeurs : Madame Marie GRAINDORGE et
Monsieur Kevin DUVAL

Pour : Création d'un mur de clôture

Adresse du terrain : 3 Paul Derrien, à Cagny
(14630)

Le Maire
à
Madame Marie GRAINDORGE
Monsieur Kevin DUVAL
3 Paul Derrien

14630 CAGNY

Objet : Rejet tacite par suite de pièces complémentaires non fournies

Références : DP 014 119 25 00047

Madame, Monsieur,

Par lettre du 11/08/2025, je vous ai indiqué que votre demande de déclaration préalable était incomplète et vous indiquais les pièces manquantes à me fournir.

Ces pièces n'ayant pas été déposées en Mairie dans le délai de 3 mois à compter de la réception de la lettre susvisée, votre demande a été rejetée automatiquement en application de l'article R 423-39 du code de l'urbanisme.

Si vous souhaitez poursuivre votre projet, il vous appartient de déposer une nouvelle demande en vous assurant que le dossier contient l'ensemble des pièces exigées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Affichage n° 573

Fait à Cagny, le 12/12/2015

Par délégation du Maire
l'adjoint à l'urbanisme
Pascal GENISSEL

